



## Compte-rendu

**Antoine CADI** introduit la journée. Il rappelle que le Programme Urbanisme bâti et Biodiversité dit « U2B » est né de la volonté de rassembler les dynamiques locales et nationales. Il rappelle les compétences acquises depuis de nombreuses années au sein du réseau, et les dernières publications phares.

### **Entrée en la matière par Allain BOUGRAIN-DUBOURG**

Qui évoque plusieurs points ayant trait aux questions de la nature en ville et de la création du CLUB, il en profite par-là pour rappeler la position de la LPO sur cette problématique :

- Les contraintes (taxes) sont aujourd'hui trop nombreuses et ne facilitent pas la démarche.
- Le caractère économique est essentiel à prendre en compte dans la préservation de la biodiversité
- Souligne la volonté éthique des partenaires en présence.
- Il est nécessaire de répondre à un besoin des citoyens d'une meilleure qualité de vie
- Il s'agit aussi de répondre à la création de l'Agence de la Biodiversité
- Notre volonté est d'apporter des réponses concrètes, pratiques aux sollicitations des collectivités et des particuliers.
- Notre force est de prendre en compte les spécificités des territoires, grâce à notre forte présence locale.
- Un souhait d'associer le volet culture et nature pour informer le grand public sur cette problématique de la place de la nature en ville

En conclusion, il réitère les objectifs du CLUB :

- *être inventif sur le terrain, dans les méthodes et sur les points de blocage.*

### **Présentation de la LPO par Antoine CADI**

#### **Présentation du programme U2B par Marion COULANGE**

Les principales actions imaginées aujourd'hui au sein du programme U2B sont présentées :

- La création d'une plateforme web (point détaillé plus bas) – action commencée en 2013 -
- L'observatoire des pratiques adossé à la plateforme web – action commencée en 2013 -
- La rédaction d'un guide méthodologique visant à l'intégration de la biodiversité dans les programmes de logements sociaux pour la DHUP – action commencée en 2013 -
- L'expérimentation et l'accompagnement d'actions exemplaires de prise en compte de la biodiversité – action commencée en 2013 -
- Le développement de formations adressées au grand public, mais aussi aux professionnels, aux étudiants.
- L'accompagnement de l'évolution des référentiels (HQE, loi urbanisme, décret d'évaluation environnementale des documents d'urbanisme etc.) – action commencée en 2013 -
- Les Refuges en milieu urbain
- Une volonté de communication et la valorisation des démarches.

#### **Tour de table des participants.**

Un tour de table est proposé. Chacun est invité à présenter sa structure, ses actions en faveur de la biodiversité et ses attentes par rapport au Club U2B.

Syntec-Ingénierie : Fédération professionnelle des sociétés d'ingénierie qui exercent dans le domaine de l'industrie et de la construction. Syntec-Ingénierie est rattaché à la fédération Syntec, représentante des acteurs des services info, études et conseils, formation professionnelle.

**Christophe LONGEPierre**, Délégué Général Adjoint de Syntec-Ingénierie. Cette fédération intègre des sociétés d'ingénierie généralistes, qui intègrent une spécialité environnementale, ainsi que des



structures spécialistes de l'environnement. Elles mènent par exemple des études d'impact sur les infrastructures linéaires (routes, lignes ferroviaires). Comité Environnement et biodiversité en son sein, composé de 40 entités, participant par exemple à la conférence environnementale, au groupe Eau. Très actif également sur le thème de la ville au sein COSEI et des travaux du GAIT, qui apporte un appui à la projection des acteurs français urbains à l'export. Le sujet Biodiversité et urbanisme est un sujet qui motive Syntec-Ingénierie, qui participe également aux travaux sur la filière Génie Ecologique et ses aspects métiers.

**GECINA : Stéphane CARPIER, Directeur Technique DDIPD**

GECINA participe à la WGBW à travers la présentation de 4 « show-room » : 4 opérations où « Ils font de la biodiversité » (Horizon, Anthos, Beau Grenelle et Résidence St-Charles). Ces bâtiments sont aménagés pour intégrer la biodiversité avec la réalisation de terrasses et murs végétalisés, une volonté d'aménager ou réaménager les espaces verts en intégrant cette dimension biodiversité ; l'espace vert de la résidence ST-Charles devrait être labellisée Ecojardin.

La politique DD au sein de la structure est pour le moment très axée sur la maîtrise de la demande en énergie. Les immeubles verts représentent un patrimoine, des services rendus aux clients en termes de qualité de l'air, de confort, d'accessibilité à la nature, des services écosystémiques rendus aux habitants. Ils sont vecteurs d'aménités environnementales. Le volet biodiversité apporte un aspect positif au projet, qu'il convient de pouvoir chiffrer. Peu d'études existent en France et en Europe sur les bienfaits mesurables apportés par la biodiversité...GECINA est intéressé par développer ce volet.

L'intégration de la biodiversité est un plus qui devrait devenir un préalable auprès des locataires, un élément marketing du produit qui répond au besoin du marché.

Il a également exprimé le souhait de vouloir une identité sur le sujet à l'international.

**VEOLIA- 2Ei : Stéphanie ZABA, Ingénieur chargée de politique environnement, marraine du projet nature en ville au sein de la Fondation Veolia.**

Nature en ville : avoir une approche transversale par le biais des écoquartiers, des ZAC, le plus souvent l'entrée est la gestion de l'eau, puis gestion des écosystèmes et biodiversité. L'intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement se confronte au scepticisme des acteurs. E2I se confronte à la difficulté de faire intégrer cette demande plus en amont (au niveau des donneurs d'ordre).

L'intégration au CLUB leur permettrait d'échanger avec les différents acteurs, d'avoir un discours commun pour faire avancer le projet.

**EPADESA (Etablissement Public d'Aménagement de la Défense Seine Arche), Jean-Baptiste BOURDIN chargé de mission DD.**

Aménageur publique, l'EPADESA émet des exigences pour les promoteurs essentiellement en termes de performance énergétique et de gestion de l'eau. Les actions en faveur de la biodiversité restent des actions isolées de type laisser des terrains sans actions pour laisser le libre cours à la nature, végétaliser des surfaces et la mise en place de nichoirs à faucons pèlerins sur certains bâtiments.

But de la structure : avoir une stratégie globale sur le territoire pour aller plus loin en étant exemplaire, innovant notamment sur des écoquartiers.

Le CLUB leur apporte l'approche des acteurs de l'urbanisme, des constructeurs avec l'opportunité d'échanger sur le sujet, dans une vision globale et cohérente. Ils souhaitent échanger des idées sur le sujet, avec d'autres acteurs de la filière construction, et participer à l'innovation.

**Roxanne BURNEL, chargée de mission Refuge LPO**

Présente le programme REFUGE



**ELAN Filiale de BOUYGUES Construction : Olivier LEMOINE, Coordinateur Ingénierie Métiers du Bâtiment.** 200 personnes, 40 ans d'existence

La structure est spécialisée dans le développement d'outils sur la construction durable notamment à travers les certifications HQE, LEED, BREAM...

Une volonté de la structure d'exporter à l'internationale.

Depuis 5 ans ELAN a intégré les questions de biodiversité sur le bâti avec la mise en place d'un pôle expertises/études conseils composé de 3 écologues confirmés. Ce pôle développe une assistance commerciale pour intégrer la biodiv, « cerise sur le gâteau » d'un projet immobilier, mais uniquement si elle a un sens par son contenu, par son accompagnement technique (réf suivis de chantiers, de vie d'un bâtiment).

La biodiversité dans l'immobilier fait appel à une notion patrimoniale. La labellisation confirme une démarche d'excellence. Travaille en ce moment à la création d'un label => cf. présentation CIBI

**CSDF (Vinci Concession/ Bouygues Constructions), Xavier PARENTEAU, DD et Projets**

L'ambition est de faire mieux pour intégrer la biodiversité dans ce quartier très minéral, notamment par la politique d'investissement, mais aussi les messages diffusés grâce à ce lieu emblématique et le public qui y est accueilli vers un public à la fois très large, et aussi « VIP ».

L'intégration de la biodiversité est un levier pour réintégrer du lien social et une certaine qualité de vie pour les habitants. Gestionnaire de ce patrimoine où le cœur de métier est de vendre de l'éphémère, il a une volonté d'apprendre à valoriser ce territoire dans lequel s'inscrit le Stade de France.

Souhaite, participer aux débats et apprendre des différents acteurs, mais aussi apporter au Club la vision exploitant, utilisateur...les choix étant fait au niveau de l'ingénierie impactant fortement l'exploitation du bâtiment.

**Bouygues Construction, Guillaume CARLIER - Responsable Environnement.**

55000 collaborateurs structurés en 3 grands pôles : bâtiments, infrastructures, Énergie et services. De gros enjeux biodiversité existent dans le pôle Infrastructure : il s'agit d'essayer de construire le mieux possible (en ayant le moins d'impacts).

En terme de construction, le volet Biodiversité/Bâti est nouveau: il rappelle que la phase de conception est importante ; que BC est responsable du bien construire et a la volonté d'exploiter différemment. La problématique est assez vaste et regroupe l'ensemble du cycle de vie du projet. BC a donc choisi de formaliser une stratégie Biodiversité avec l'aide de GONDWANA, qui est déclinée en 10 points sur l'ensemble des métiers. BC est aussi signataire de la Charte de l'éclairage durable.

Intérêt du CLUB : Confronter les attentes des acteurs du marché à travers le regard des associations qui font transparaître les besoins des citoyens. Le bâtiment, sa vie, la gestion des abords.

**CDC Biodiversité, Vincent HULLIN, Chargé de projets Mission Economie de la Biodiversité**

Rôle principal : mettre en œuvre la compensation écologique sur le territoire. Ex cité : A65

Pôle recherche sur l'économie de la Biodiversité mis en place fin 2012 dont les objectifs sont d'étudier les liens productifs entre les actions économiques et la préservation de la biodiversité, de faire valoir les dépendances de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité et les inciter à les prendre en compte et inciter à la mise en œuvre de paiement pour les services écosystémiques rendus.

Thèmes identifiés : bilan carbone, appréhender un niveau national.

Outils économiques : paiements pour services écosystémiques

Travail mené avec « BIOMCO », labo universitaire sur les toitures végétalisées (quelles sont celles écologiquement fonctionnelle ? les plus durables ?). Etudes sur l'arbre dans la ville (comment utilise-t'il l'eau ? quelles sont les préconisations de plantation ?)

La CDC Biodiversité est un appui, un référent pour la mise en place de politique biodiversité à l'ensemble du groupe CDC.



Les attentes par rapport au club sont : rencontrer les acteurs de l'urbanisme, du bâtiment et échanger sur les modes de pratiques

**NatureParif - Marc BARRA, Ecologue, Chargé de mission Entreprises/Nature,**

Rappel des actions de NatureParif en termes de biodiversité en ville : colloques, ouvrages.

Coordinateur d'un groupe de travail regroupant 40 entités pour la rédaction du guide « Bâtir en favorisant la biodiversité ». NatureParif défend l'approche analyse d'un cycle de vie d'un bâtiment en soulignant les notions d'échelles spatiales et temporelles, d'imperméabilisation des sols et de biodiversité grise.

**NACARAT, Groupe RABOT DUTILLEUL : Rodolphe DEBORRE, Directeur du Dév Durable.**

Il intervient sur un MASTER Construction Durable et au CNAM

NACARAT a développé un outil écoconception en interne, il s'agit d'étudier chaque projet à travers 15 questions, puis de s'entourer de compétences extérieures pour faire ce qu'ils ne peuvent pas faire en interne, à la fois pour former et réaliser. Actuellement, NACARAT emploie systématiquement les guides sur la gestion différenciée de NatureParif et le Guide Bâti LPO 38.

Mots répétés : « agir vite » et « massivement » « on a plus le temps »

Deux objectifs clairs par rapport au CLUB :

- 1) Développer un marqueur de Qualité de l'intégration de la Biodiversité dans un projet, crédible en terme de génie écologie et de valorisation de la démarche auprès des habitants
- 2) Promotion des produits qui ont ce marqueur (/Réf Suisse : label « Minergie ») auprès des personnes susceptibles d'être réceptifs : adhérents LPO (qui représentent des clients convaincus pour lui), que l'association ==CLUB soit une aide pour gagner des appels d'offre auprès des collectivités.

**CEMEX, Johanna MOREAU Chargée de mission Biodiversité et Estelle MASMONDET Responsable Environnement**

CEMEX est présent dans une cinquantaine de pays.

L'objectif au sein de l'entreprise est de développer une culture de la biodiversité au sein de ses équipes. CEMEX est partenaire de la LPO depuis 10 ans, à la fois à l'échelle nationale et dans la déclinaison d'actions locales avec les AL. Un Refuge LPO a été organisé sur le siège social à l'occasion d'une journée écocitoyenne où les salariés ont pu installer eux-mêmes les aménagements.

L'idée est d'inviter l'ensemble des salariés sur un site, en conséquence intégrer une culture de la biodiversité.

CEMEX intègre la prise en compte de la biodiversité en travaillant sur l'évaluation des services écosystémiques, l'évaluation des impacts sur l'environnement de leurs activités et la gestion de ce risque, ainsi que la compensation écologique sur les carrières.

Attentes : comprendre contexte ville et bâtiments- biodiversité, quelles sont les attentes de la société et échanger. Identifier les attentes des constructeurs en terme de matériaux.

**Observatoire Parisien de la Biodiversité- Béatrice JANNIC, Direction Espaces Verts Mairie de Paris**

Plan Biodiversité voté en novembre 2011 en 30 actions mises en place sur le territoire parisien c'est-à-dire sur les propriétés de la mairie de Paris, mais aussi dans des propriétés privées. La ville souhaite montrer une exemplarité sur les bâtiments administratifs notamment. Le plan Biodiversité est soumis à des indicateurs annuels.

Présentation de différentes actions mises en places : installation d'un nichoir pour faucons pèlerins, suivis réalisés par des agents techniques, optimisation du réseau de zones humides avec la réalisation de 5 marres, participation à la rédaction du label Ecojardin, organisations de rencontres professionnelles etc.



### **DHUP -Florent CHAPPEL, Chef de projet Démarche Nature en Ville, Service Aménagement Durable**

Annonce par la ministre de la création du Label éco-quartier et du projet de l'institut de la ville durable. Cet institut viserait à mutualiser les différents travaux, un lieu porté par l'Etat en plus des partenaires privés.

Le référentiel Ecoquartier est faible sur la biodiversité et matériaux.

Pourquoi le CLUB ? Demande de croiser les référentiels de chacun, il semble intéressant de comprendre la lecture que chaque partenaire a d'un projet. 13 éco-quartiers labélisés en 2013, il pourrait être envisageable de renforcer les Cahiers des charges sur des projets 2014, et faire des expérimentations ambitieuses sur ces projets-là.

### **Présentation du Club**

Les grands principes du Club U2B sont réprécisés.

Il s'agit d'un groupe de réflexion informel, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de nouvelle structure créée. Certains partenaires pourront nous rejoindre (nous cherchons encore des membres pour certains collèges : architectes, financeurs etc.), d'autres pourront émettre le souhait de quitter le Club.

Il existe 2 niveaux de partenariats possibles reposant sur 2 niveaux de cotisations. Cette cotisation est importante pour nous permettre d'animer le Club et les outils associés.

Le Club se réunira 4 fois par an. Afin de garantir la dynamique, chaque partenaire devra être représenté à 2 réunions au moins.

Chaque réunion se verra un lieu d'échanges autour d'un sujet concret : échanges de points de vue de la LPO et des partenaires, présentations de cas d'étude, interventions de spécialistes. Notre but est de traiter des sujets réels, apporter des réponses, avancer par la création de groupes de travail, identifier des pistes de recherche si besoin, expérimenter.

La plateforme web permettra de communiquer (voir présentation plateforme).

### **Questions - Débats**

-CEMEX : Quelle est l'obligation de restitution des expérimentations ? quelle confidentialité de certains résultats, quelles modalités de diffusion des productions du club ?

=> A. CADI répond sur le principe que tout est ouvert et sera partagé dans le respect de la confidentialité de chaque partenaire. C'est bien l'expérimentation et la diffusion des résultats qui vont permettre d'avancer sur le sujet, au sein du Club, mais aussi vers l'extérieur. La Plateforme sera le vecteur principal de communication. Des publications plus importantes pourront être réalisées collégalement.

-CSDF souligne l'importance d'échanger aussi sur les mauvaises pratiques afin de ne pas les voir se dupliquer.

- NACARAT souligne l'URGENCE du label, et de sa promotion.

-ELAN pose la question du périmètre de ce club : sa force est de faire la synthèse entre des microcosmes divers sous la houlette d'une association. ELAN dit aussi que l'expérimentation restera le périmètre de chacun, mais que la force du collectif permettra de passer à l'étape suivante de diffusion large des pratiques.

-NACARAT : promotion produits ils recherchent dans le CLUB des témoignages qui feront le succès commercial, une marque respectée. LPO, pour lui grosse structure qui amène une légitimité. Et énonce ses 4 raisons pour suivre la LPO : C'est gros, C'est crédible, C'est sincère, C'est souple

-SYNTEC (non-adhérent encore) : Intérêt sur le think-tank et échange de bonnes pratiques. Plus réticent sur la question des labels et du business. Sous quelle bannière sera affichée la communication du club ?

=> A CADI rappelle que le club n'a pas de vocation commerciale.

- Mairie de Paris : la diffusion devra se faire au plus large et le plus rapidement possible.



### Propositions de sujets futurs de travail

La LPO propose certains sujets de réflexion (cf.PPT).

Les partenaires reviennent sur l'aspect de la diffusion, de l'éducation et de la pédagogie envers les futurs utilisateurs des lieux, pour susciter la demande.

### Présentation du label CIBI (ELAN : Olivier LEMOINE)

Olivier LEMOINE commence par préciser qu'il entend par Parcs et jardins, espaces verts, la gestion différenciée et par réseau, la TVB

ELAN a fait le constat que l'intégration de la nature en ville manque de culture biologiste, manque de cadre technique, manque de grilles de lecture et d'évaluation et est soumis à peu de réglementation. Fort de ce constat, ELAN propose une démarche d'évaluation (avec émergence de nouveaux métiers), d'audit des évaluateurs, un auditeur qui délivre le label.

Référentiel avec 4 axes déclinés en objectifs et actions à atteindre

Chaque axe cible un acteur qui intervient dans l'intégration de la biodiversité sur le bâti : maître d'œuvre, maître d'ouvrage, exploitant, usagers.

Le but est de valoriser le site et son vivant. Les évaluateurs seront accrédités par le CIBI et pourront réaliser l'accompagnement et la délivrance du label. Ils seront eux-mêmes audités par un auditeur qui est aujourd'hui le cabinet DELOITTE (Ce modèle a été construit comme les modèles anglo-saxons comme le BREAM).

- Discussions : Pour NACARAT, il est important que les tarifs liés à cet accompagnement et certification soient équivalents aux tarifs des autres AMO. La discussion fait ressortir qu'il est aussi important de militer pour une amélioration de la qualité des études initiales et de cette prestation. Si un haut niveau d'exigence devient la norme, cette prestation ne sera plus vue comme un surcout, mais sera intégrée dans le budget des programmes.

### Stratégie Biodiversité de GECINA (Joanna REBELO)

GECINA a défini sa stratégie Biodiversité avec l'aide de GONDWANA qui a aussi réalisé un audit de l'ensemble du patrimoine de l'entreprise afin de le localiser par rapport aux sites classés ou désignés en termes de biodiversité. Un audit plus poussé a ensuite été réalisé sur les immeubles positionnés dans des zones d'intérêt.

La signature d'une convention avec la LPO donne un cadre à un accompagnement plus précis, dont le premier volet, outre l'adhésion au Club est la réalisation d'audit biodiversité sur 4 immeubles par an. La première étape de ce travail a été la réalisation d'un référentiel d'audit. Voir présentation.

Ce référentiel sera ensuite testé sur 4 projets dont Vélizy Way : Mare 440 m<sup>2</sup>, potager, verger 43 arbres fruitiers, révégétalisation de la parcelle, création de noues paysagères, 6000 m<sup>2</sup> d'espaces verts avec 65 arbres et 1241 arbustes. Le projet actuel fait gagner plus de 7.4 % de perméabilité du sol.

Enfin, GECINA a répondu à l'appel à Projet « végétalisation innovantes » de ParisLab et fait partie des lauréats. L'entreprise propose de suivre, pendant 3 ans, les toitures végétalisées de son patrimoine afin d'en évaluer les bénéfices d'un point de vue écologique, économique et sociologique. Elle a pour cela constitué une équipe de partenaire autour d'elle, dont la LPO fait partie. Les lauréats sont visibles à la Maison de l'Air : <http://acteursduparisdurable.fr/actus/30-projets-de-vegetalisations-innovantes-le-show-room>

- Discussions : NACARAT est intéressé pour appliquer le suivi proposé par GECINA sur ses propres toitures végétalisées.

### Intégration de la biodiversité dans les activités CEMEX (Johanna MOREAU et Estelle MASMONDET)



CEMEX présente ses activités (cf. présentation), ainsi que sa stratégie biodiversité.

La biodiversité est prise en compte sur les exploitations et les UP béton en tant que sites d'activités : études d'impact lors de l'état initial, mise en place de suivi écologiques, d'actions visant certaines espèces particulières et de sensibilisation des équipes de terrain pendant la phase exploitation, puis de réaménagement en fin d'exploitation. CEMEX a mis en place le programme de suivi ROSELIERE sur nombre de ses carrières et développe des partenariats avec plusieurs associations locales.

CEMEX est intéressé par l'intégration du facteur biodiversité dans ses programmes de R&D : comment ses produits peuvent-ils participer à mieux accueillir la biodiversité ?

- Discussion : CSDF soulève la question des extractions de sable. Les échanges permettent de rappeler l'importance de considérer la durée de vie totale du bâtiment de la production de matériaux à sa destruction.

### Présentation plateforme web (LPO Aquitaine : Magali CONTRASTY)

La LPO rappelle le cahier des charges qu'elle s'est fixée pour la réalisation de la plateforme web : un espace d'information et d'échange sur les thématiques ayant trait à l'urbanisme, le bâti et la biodiversité. Ce site est destiné aux professionnels mais aussi au grand public en recherche d'éléments de réponses concrets. Il sera aussi la plateforme d'échanges du Club.

La plateforme intègre un observatoire des pratiques, qui permettra, grâce à une carte de localiser des programmes innovants, exemplaires, intéressants sur une approche particulière de l'intégration de la biodiversité dans une politique d'aménagement ou la construction d'un programme.

Le site est visible dans sa version de travail à l'adresse : <http://www.urbanisme-bati-biodiversite.fr/spip>

Tous les commentaires, remarques, suggestions sont les bienvenus.

- Discussion : Pour la rubrique OBSERVATOIRE, prévoir une base de données derrière avec mots-clés. Prévoir une rubrique LABEL pour présenter les différentes options. Faire ressortir les aménités environnementales. La DHUP précise qu'elle a de la ressource et que la plateforme pourrait servir à la relayer.

### Présentation des actions réalisées en Isère (LPO Isère : Steve LEBRIQUIR)

#### Discussions :

- BOUYGUES Immo souligne l'importance d'intégrer des architectes et des écoles à nos discussions => certains contacts ont été pris avec des structures en cours de réflexion
- CSDF propose d'intégrer des acteurs de la mobilité urbaine : Kéolis, Véolia transport, RATP...
- NACARAT souligne sa volonté que l'exigence devienne la norme pour pouvoir changer d'échelle.

---

#### SUITE :

- Programmer la réunion 2 avant la fin 2013 : Doodle en cours
  - Définir le sujet
- Transmettre CR et Présentations et feuille d'émargement pour les contacts
- Elargir le groupe : architectes, financeurs, collectivités
- Intégrer les suggestions dans l'évolution de la plateforme
- Programmer des réunions sur le premier semestre 2014 (réunions 3 et 4)